



AR PREFECTURE

016-200054047-20160706-2016\_07\_06\_18-DE  
Reçu le 19/07/2016

Il est proposé de recruter 1 emploi d'avenir à durée déterminée de 1 an renouvelable jusqu'à 3 ans répartis de la manière suivante :

- Création d'un « emploi d'avenir » pour le service scolaire à compter du 1<sup>er</sup> Septembre 2016.

**Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité :**

- Crée un poste dans le cadre du dispositif « emplois d'avenir ».
- Autorise Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour ce recrutement.

Pour Extrait Conforme  
En Mairie, le 13 juillet 2016

Jean-Noël DUPRÉ  
Maire de Confolens

